



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN

Envoyé en préfecture le 31/03/2025

Reçu en préfecture le 31/03/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 081-200034049-20250324-2025_18-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2025-18

Séance du 24 mars 2025 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le dix-huit mars, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Henri VIAULES, Vice-Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 29

Ayant pris part à la
délibération : 32

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Eric THIELE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration : Monsieur Alain HERNANDEZ donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Excusés : Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Virginie BOU, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Anna CALS

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

**Objet de la délibération : Budget Annexe ZA Lomers : Vote du Compte Financier
Unique 2024**

Monsieur le Président informe l'assemblée que le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget annexe ZA Lomers fait apparaître le résultat suivant :

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice 2024	- 37 212,71 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2023	+ 292 556,92 €
Résultat cumulé 2024	+ 255 344,21 €

La règle impose qu'il n'y ait pas de résultat de fonctionnement de clôture pour les budgets annexes des zones d'aménagement concerté.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'**unanimité**, adopte le compte financier unique 2024 du budget annexe ZA Lomers.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX